

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT de SEINE ET MARNE
SOUS-PREFECTURE DE TORCY



VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 23 AVRIL 2026.

L'an deux mille vingt-six, le 23 du mois d'avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Tournan-en-Brie s'est réuni à la Grange, sise place Edmond de Rothschild - 77220 Tournan-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Laurent GAUTIER, Maire, suivant convocation datée du vendredi 17 avril 2026 et affichée le vendredi 17 avril 2026.

Présents : GAUTIER Laurent, COURTYTERA Véronique, ETIENNE Jérémy, GAIR Laurence, KHALOUA Madani, LONY Eva, MEDJOUR Farid, HUSSON Chloé, PERALTA SUAREZ Mari, FOLLIOU Pascal, BRUSSELLE Sandrine, MARCY Jean-Pierre, DAOULAS Stéphanie, BAKKER Hubert, MONOT Laure, EL MKELLEB Fabien, PIGNON Mylène, ROBILLARD Christophe, JOSSET Isabelle, RENARD Philippe, GOMEZ Pascale, ANOUAR Rachid, DOS SANTOS Carlos, SAUSSEY Laurent, SIMON DEL FAVERO Christophe, BUSSIER Dominique.

Absents représentés : LAURENT Pierre représenté par FOLLIOU Pascal, HAEUSLER Camille représentée par Farid MEDJOUR, HAMLIN Anne représentée par JOSSET Isabelle.

Absents : /

Secrétaire de séance : Madame LONY Eva.

Objet : Désignation d'au moins un correspondant défense au sein du Conseil municipal de Tournan-en-Brie.

Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	26
Nombre de suffrages exprimés :	29
Votes pour :	29
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général de la Commune, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Madame LONY Eva, Adjointe au Maire, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Circulaire Ministérielle du 26 octobre 2001 ;

Vu la circulaire du 18 février 2002 ;

Vu l'instruction du 24 avril 2002 ;

Vu la circulaire du 27 janvier 2004 ;

Vu l'Instruction Ministérielle n°000282 du 08 janvier 2009.

Considérant qu'il convient de désigner au moins un correspondant défense parmi les membres du conseil Municipal,

Vu les candidatures de Monsieur Jérémy ETIENNE, Adjoint au Maire, de Monsieur Farid MEDJOUR, Adjoint au Maire et de Monsieur Philippe RENARD, Conseiller Municipal délégué ;

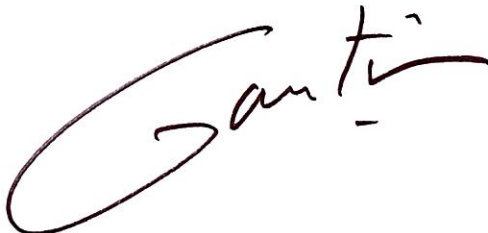
Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur Farid MEDJOUR, Adjoint au Maire chargé du développement économique, de l'attractivité commerciale et des mobilités et de Monsieur Laurent GAUTIER, Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Désigne Monsieur Jérémy ETIENNE, Adjoint au Maire, chargé de la sécurité, des grands projets et de l'environnement ; Monsieur Farid MEDJOUR, Adjoint au Maire chargé du développement économique, de l'attractivité commerciale et des mobilités et Monsieur Philippe RENARD, Conseiller Municipal délégué à la sécurité et à la tranquillité publique, correspondants Défense.

Fait et délibéré en séance, le jeudi 23 avril 2026.

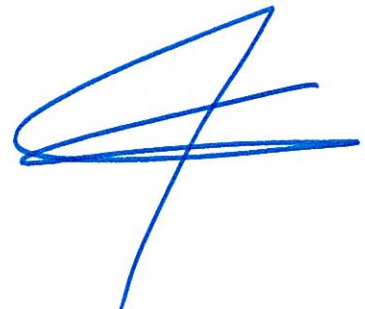
Laurent GAUTIER

Maire de Tournan-en-Brie
Conseiller départemental
Président de la Communauté de Communes
Les Portes Briardes entre villes et forêts



Eva LONY

Secrétaire de séance



Publication du compte rendu des délibérations le : 24/04/2026

Délibération transmise au Représentant de l'État le : 24/04/2026

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.